

AGENTS D'ACCUEIL ET AGENTS DE LOCATION



CONTRAT SAISONNIER Temps non complet (28h hebdomadaires)

La communauté d'Agglomération ARCHE Agglo est un EPCI bi-départemental composé de 41 communes (21 en Drôme et 20 en Ardèche) qui regroupe 57 000 habitants, issue de la fusion de 3 EPCI en 2017.

Pour la saison estivale du Domaine du Lac de Champos, espace de loisirs, ARCHE AGGLO recrute des agents polyvalents pour l'accueil de la base de loisirs et des agents pour la location du matériel de loisirs.

MISSIONS:

AGENTS D'ACCUEIL:

- Accueillir la clientèle touristique sur le Domaine
- Procéder à l'encaissement de l'entrée en garantissant la bonne tenue de la caisse
- Renseigner la clientèle sur les stationnements et les différentes activités présentes sur le domaine

AGENTS DE LOCATION:

- Gérer la location du matériel de loisirs (bateaux à pédales, canoës, stand up paddles)
- Assurer l'encadrement du toboggan aquatique
- Informer la clientèle sur les conditions des prestations
- Procéder à l'encaissement des prestations en garantissant la bonne tenue de la caisse
- Assurer le respect du règlement intérieur concernant l'utilisation du matériel

PROFIL ATTENDU:

- Niveau BAC souhaité
- Débutants acceptés
- Permis B et véhicule ou moyen de locomotion obligatoire pour se rendre sur le domaine
- Un bon niveau d'anglais serait apprécié
- Capacité à travailler en équipe
- Goût pour la polyvalence

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

- Peut être amené-e à effectuer des remplacements sur les autres postes (Agent de location, agent d'accueil...)
- Possibilité d'effectuer des heures complémentaires, rémunérées en fin de saison
- Contrat de vacation du 18 mai au 30 juin (paiement en mois décalé)
- Puis un CDD à temps non complet (28 h) du 1er juillet au 3 septembre inclus (paiement en fin de mois)
- Rémunération statutaire sur grille indiciaire des adjoints d'animation territoriaux soit environ 1369€ brut mensuels (environ 11.28 taux horaire brut) pour un 28h hebdomadaire
- Tickets restaurants : 6 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 6 € pris en charge à moitié par l'employeur.

Une réunion d'information en présence de toute l'équipe saisonnière, se tiendra sur Champos :

le samedi 13 mai de 9h à 12h.

Temps de travail :

Horaires variables (entre 9h et 19h en journées ou demie-journée)

Contrat de vacation du 18 mai au 30 juin : Travail uniquement les weekends et jours fériés

CDD à temps non complet (28 h) du 1^{er} juillet au 3 septembre inclus : Travail tous les jours dont weekend et jours fériés dont 2 jours de repos hebdomadaires

Lieu de travail : Domaine du Lac de Champos à Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26260)

Postes à pourvoir le : 18 mai 2023 pour l'avant saison et 1er juillet 2023 pour la haute saison

Date limite de candidature le : 31 mars 2023

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : <u>c.chiron@archeagglo.fr</u>

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo BP 103 – 07305 TOURNON/RHONE Cedex

